



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2007
Français
Original : anglais

**Soixante-deuxième session
Deuxième Commission**

Point 59 c) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

Lettre datée du 1^{er} novembre 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Comité de haut niveau de l'Assemblée générale pour la coopération Sud-Sud, présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le compte rendu de la Réunion de haut niveau, tenue à Doha du 8 au 10 septembre 2007, sur la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz : mise en commun des expériences et des enseignements dans le cadre de la coopération Sud-Sud (voir l'annexe).

La Réunion avait pour objectif de mettre en commun les expériences et les enseignements accumulés en matière de mise en valeur et de gestion du secteur pétrolier, d'une importance cruciale pour les économies des pays du Sud en quête de progrès économique et social, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La Réunion a été organisée sous l'égide du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Agence canadienne de développement international. Elle s'est tenue à l'invitation de l'État du Qatar et a été financée par Qatar Petroleum.

Principaux points :

1. Des hauts fonctionnaires des ministères chargés des ressources en hydrocarbures, des finances et de la planification ainsi que des représentants des compagnies pétrolières nationales ont participé à la Réunion;
2. Plusieurs vice-ministres, députés et sénateurs étaient également présents, ce qui témoigne de la haute importance attachée à aux objectifs de la Réunion;



3. Les participants ont examiné avec franchise et sans détours les problèmes posés, dont la corruption et la mauvaise gestion des recettes gazières et pétrolières;

4. Une grande partie de la Réunion a été consacrée à l'examen de la façon dont les pays du Sud producteurs de gaz et de pétrole pourraient aider les nouveaux pays producteurs à renforcer leurs capacités dans le secteur;

5. Les participants se sont félicités de la création d'un réseau Sud-Sud visant à faciliter l'échange des pratiques optimales et des informations pertinentes, relatives à la gestion du secteur des hydrocarbures;

6. De nombreux entretiens bilatéraux ont eu lieu entre les pays. Certains pays producteurs de gaz et de pétrole ont offert d'organiser des voyages d'étude à l'intention des représentants de nouveaux pays producteurs pour partager leur expérience dans des domaines particuliers, sur des stratégies spécifiques de gestion des hydrocarbures et sur des questions de politique générale.

Compte tenu de l'importance du secteur pétrolier, le Représentant permanent prie le Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 59 c) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Comité de haut niveau
pour la coopération Sud-Sud
(*Signé*) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

**Annexe à la lettre datée du 1^{er} novembre 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de synthèse de la Réunion de haut niveau
sur la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz :
mise en commun des expériences et des enseignements
dans le cadre de la coopération Sud-Sud**

Doha

8-10 septembre 2007

Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud

Programme des Nations Unies pour le développement

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Thèmes de discussion	6
A. Contexte stratégique de la Réunion de Doha	6
B. Ordre du jour et thèmes de discussion.	6
C. Modèles institutionnels et capacités requises	7
D. Cadre juridique et réglementaire	9
E. Politique macroéconomique et gestion des recettes	12
F. Mesures de protection de l'environnement et réchauffement planétaire	15
III. Conclusions et grandes recommandations de la Réunion.	18
Appendice	
Déclaration de Doha sur la coopération Sud-Sud pour la mise en valeur efficace des ressources en pétrole et en gaz	20

I. Introduction

Le présent rapport résume les travaux de la Réunion internationale de haut niveau sur la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz, organisée par le Qatar et tenue à Doha du 8 au 10 septembre 2007. Des hauts fonctionnaires de 42 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales ont participé à cette réunion, au cours de laquelle ils ont examiné les problèmes que pose la gestion du secteur gazier et pétrolier et mis en commun les enseignements tirés de leur expérience. La Réunion avait pour objectif de faciliter l'échange d'informations entre les pays du Sud exportateurs de pétrole, aussi bien les anciens producteurs ayant de très nombreuses années d'expérience que les nouveaux pays producteurs qui deviendront exportateurs de gaz et de pétrole au cours des années à venir. Les participants des pays représentaient les ministères du pétrole et de l'énergie, les compagnies pétrolières nationales, les ministères des finances et de la planification, les cabinets des premiers ministres, et les sénats et parlements.

La Réunion de haut niveau a été organisée en collaboration avec le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et l'Agence canadienne de développement international. Elle faisait suite au Sommet du Sud, tenu à Doha en juin 2005, qui a appelé les pays du Sud à échanger les informations et les pratiques optimales.

Lors de la séance d'ouverture, les dignitaires et hauts responsables invités ont souligné l'importance des délibérations et la nécessité de mettre en commun des expériences et stratégies gagnantes pour la gestion du secteur pétrolier.

Dans sa déclaration liminaire, S. E. M. Mohamed S. Al-Sada, Ministre d'État à l'énergie et aux affaires industrielles du Qatar, a fait observer que la Réunion devait être l'occasion de débattre de questions d'intérêt commun et, pour les pays producteurs, de faire le bilan de leur expérience réussie à l'intention des pays qui abordent ou comptent aborder le secteur pétrolier. Il a en outre souligné que pour attirer les investissements étrangers, il ne fallait pas seulement disposer de vastes ressources naturelles mais aussi mettre en place une base législative, des systèmes comptables conformes aux normes internationales et des mesures de protection des capitaux étrangers.

M. Suleiman Jasir Al-Herbish, Directeur général du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international, a évoqué la complexité du secteur et des marchés pétroliers, notamment les risques élevés de la prospection, la forte intensité capitalistique, les longs délais requis pour que les investissements portent leurs fruits et la dépendance du secteur à l'écart des technologies avancées dont les pays développés sont propriétaires. Il a également relevé l'imprévisibilité des marchés pétroliers, en particulier du côté de la demande.

Dans ses observations liminaires, l'Ambassadeur Nassir Al-Nasser, Président du Comité de haut niveau de l'Assemblée générale pour la coopération Sud-Sud a fait valoir que les pays du Sud dotés d'abondantes ressources naturelles pétrolières et gazières pouvaient jouer un rôle normatif essentiel au système des Nations Unies en vue de maîtriser la mondialisation au bénéfice de leurs membres constitutifs.

M. Habib El-Habir, Directeur et représentant régional du PNUE a noté que, les problèmes énergétiques dépassant les frontières, il pouvait être utile de fixer des objectifs globaux pour orienter les priorités nationales. De nouvelles initiatives étaient nécessaires pour intensifier l'intégration et la coopération régionales et internationales en vue de mobiliser des investissements énergétiques au service du développement durable.

Prenant la parole au nom de l'Administrateur du PNUD Kemal Dervis, M. Khaled, représentant résident du PNUD aux Émirats arabes unis, a mis en lumière l'importance de la collaboration entre les fonctionnaires du secteur pétrolier et ceux des ministères des finances et de la planification. La question de l'impact du secteur pétrolier sur l'ensemble de l'économie et de la société et de ses rapports avec elles devait être au cœur des débats. Sur le long terme, ce serait la gestion de cette convergence entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie qui déterminerait la réussite ou l'échec des politiques.

II. Thèmes de discussion

A. Contexte stratégique de la Réunion de Doha

L'Agence internationale de l'énergie (Paris) prévoit que la demande énergétique mondiale augmentera d'un peu plus de 50 % de 2006 à 2030, soit une augmentation moyenne de 1,6 % par an. D'ici à 2015 seulement, sa progression devrait être supérieure à 25 %. Plus de 70 % de cette augmentation est imputable aux pays en développement, 30 % émanant de la seule Chine. La production mondiale devrait atteindre 99 millions de barils par jour en 2015 et 116 millions en 2030, contre 84 millions en 2005.

Ainsi, c'est la course effrénée aux gisements pétroliers susceptibles de répondre à l'augmentation de la demande qui est à l'origine des activités de prospection et de forage pétrolier et gazier que mènent les nouveaux pays producteurs et les pays potentiellement producteurs représentés à Doha.

Pour les pays en développement, ce nouvel essor pétrolier est porteur à la fois de grandes chances et de graves dangers. Les médias internationaux parlent souvent de « la malédiction du pétrole ». Pour les responsables nationaux des pays nouvellement et potentiellement producteurs, il s'agit de savoir comment orienter ces flux de recettes pour améliorer notablement les conditions d'existence des citoyens, parvenir à un développement socioéconomique durable et atteindre les objectifs nationaux du Millénaire pour le développement. Or l'histoire montre que les pétrodollars n'ont pas nécessairement contribué à réduire la pauvreté dans les pays en développement. Souvent, ils l'ont exacerbée et aggravé l'inégalité des revenus.

Les nouveaux pays producteurs de pétrole représentés à la Réunion de Doha avaient pris conscience de la nécessité d'améliorer sensiblement leur capacité de gérer le secteur pétrolier ainsi que des impacts socioéconomiques, écologiques et politiques à prévoir.

B. Ordre du jour et thèmes de discussion

Sur la base des premières communications des participants et compte tenu de la brièveté de la Réunion, il a été décidé de concentrer les débats sur quatre thèmes

clefs, de façon à permettre des discussions et des échanges d'informations plus approfondis. Des spécialistes ou des représentants de pays ont fait des exposés et ces derniers ont fait part de l'expérience et des perspectives de leur pays. Au cours de la troisième journée, des séances subsidiaires ont été organisées afin de permettre la poursuite des débats et des échanges de vues sur des points et des questions déjà soulevés lors des séances plénières. Les quatre thèmes choisis étaient les suivants :

- Gestion du secteur pétrolier : modèles institutionnels et questions relatives aux capacités;
- Cadre juridique et réglementaire du secteur pétrolier;
- Politique macroéconomique et gestion des recettes pour la mise en valeur du secteur des hydrocarbures;
- Mesures de protection de l'environnement et réchauffement planétaire dans les pays producteurs de pétrole.

On trouvera ci-après un résumé des principaux points issus des séances plénières et subsidiaires.

C. Modèles institutionnels et capacités requises

Les débats portant sur les modèles institutionnels et les capacités requises ont révélé que les pouvoirs publics appliquaient des stratégies d'organisation très diverses en matière de gestion et de contrôle du secteur pétrolier et gazier.

Dans son exposé, un spécialiste de la question a comparé les modèles institutionnels des pays suivants : Autriche, Bolivie, Brésil, Canada, France, Italie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Il a souligné que ces pays appliquaient différents modèles institutionnels, certains confiant la gestion et le contrôle des activités en amont et en aval à des établissements distincts tandis que d'autres préféraient regrouper ces fonctions en un établissement unique.

À Sao Tomé-et-Principe, deux organismes se partagent la gestion des ressources nationales en hydrocarbures. Le premier est chargé de définir les politiques, le second de les mettre en œuvre.

Au Gabon, il n'existe pas de compagnies pétrolières nationales. En vertu du cadre réglementaire, la gestion des ressources en hydrocarbure est répartie entre différents ministères qui en sont chargés dans différents domaines, y compris la maximisation de leur utilisation en vue d'attirer les investisseurs étrangers.

Au Pérou, le Gouvernement a créé une compagnie d'État, PeruPetro, qui contrôle les investissements dans le secteur et est chargée de négocier les contrats avec les compagnies internationales et d'en contrôler l'exécution. Les contrats sont attribués dans le cadre de projets conjoints entre PeruPetro et la société internationale ou le consortium chargé de mettre en valeur le bloc attribué. PeruPetro gère également les recettes versées par les sociétés internationales et les transfère à l'administration centrale.

En résumé, les participants ont examiné les différents modèles institutionnels et convenu qu'il n'existait pas de modèle unique, applicable de façon universelle. Chaque pays a sa spécificité et peut adopter sa stratégie propre. Quel que soit le nombre d'établissements créés pour remplir les fonctions définies, la question

fondamentale est de bien comprendre les types de celles qui devaient être remplies dans le domaine de l'organisation, du contrôle et des politiques.

Encadré 1

PETRONAS – compagnie pétrolière nationale malaisienne

En Malaisie, la mise en valeur du secteur pétrolier moderne n'a débuté qu'à la suite de la crise pétrolière de 1973, avec la création, en août 1974, de la compagnie nationale pétrolière PETRONAS. En bref, la crise pétrolière internationale a posé la question critique de la propriété des ressources nationales en hydrocarbures. Le Gouvernement a alors décidé que l'État participerait directement à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources du secteur pétrolier, d'une grande importance stratégique et économique pour la Malaisie.

PETRONAS est une entreprise à caractère strictement commercial, gérée selon de rigoureux principes de marché et de vente. Elle applique des normes internationales de structure de gouvernance, d'obligation redditionnelle et de transparence. En tant qu'entité commerciale, elle ne rend des comptes à aucun ministère, sauf au Cabinet du Premier Ministre. Elle est toutefois réglementée par le « Petroleum Development Act », loi qui lui attribue les droits de prospection, de mise en valeur et de production du pétrole.

Dotée en 1974 d'un capital initial d'environ 3 millions de dollars, la compagnie a connu une croissance remarquable sur le marché tant intérieur qu'international et sa capitalisation est aujourd'hui estimée à environ 50 milliards de dollars. Depuis 33 ans, PETRONAS a versé à l'État près de 95 milliards de dollars sous forme de redevances, d'impôts, de droits et de dividendes. Comme pour les autres secteurs de l'économie, ces sommes sont versées dans un fonds consolidé.

Grâce à la coopération entre l'État malaisien, PETRONAS, les compagnies pétrolières étrangères, les sous-traitants, les fournisseurs de services et bien d'autres encore, le secteur pétrolier malaisien est en plein essor et a contribué à maintenir l'économie malaisienne sur la voie de croissance escomptée, conformément au programme de développement national à long terme du pays.

Source : Document de travail présenté par la Malaisie lors de la Réunion de Doha.

Les représentants des pays nouvellement et potentiellement producteurs de pétrole souhaitent vivement être informés de l'expérience acquise par les pays déjà producteurs dans le domaine de la création de compagnies pétrolières nationales. Le Koweït, le Qatar et la Malaisie, par exemple, avaient réussi à mettre en place des compagnies nationales indépendantes très performantes et gérées selon de stricts principes commerciaux (voir l'encadré 1 ci-dessus, relatif à PETRONAS, la compagnie nationale pétrolière malaisienne bien connue).

Plusieurs représentants des pays ont expliqué les raisons et les ramifications de la réorganisation des institutions du secteur pétrolier. Il s'agissait parfois de changements politiques tels qu'un changement de gouvernement, parfois de raisons d'efficacité et d'efficacités. L'Algérie par exemple a réformé son cadre réglementaire afin de promouvoir l'investissement et de protéger les intérêts publics et privés. La réforme visait également à mettre en place des marchés libres et concurrentiels, à promouvoir la participation du secteur privé et à créer un organe réglementaire public distinct chargé de contrôler le commerce des hydrocarbures. En revanche, la République bolivarienne du Venezuela, la Bolivie et l'Équateur ont réorganisé leurs institutions en prenant en compte l'évolution de l'opinion nationale sur les méthodes de gestion et de mise en valeur du secteur des hydrocarbures.

D'autres participants ont noté que, pour faciliter la prise de décisions importantes concernant le secteur des hydrocarbures, il fallait définir clairement les lignes hiérarchiques et la chaîne de commandement. Au Koweït, par exemple, le Premier Ministre préside le Haut Conseil du pétrole qui est chargé de la définition des politiques et de la gestion globale du secteur des hydrocarbures.

Le Ministre du pétrole et son ministère sont ensuite chargés d'appliquer les instructions du Conseil. Si elles ne sont pas appliquées, il est immédiatement demandé aux responsables de rendre des comptes. Enfin, il a été longuement débattu des conditions nécessaires à la formation et à la constitution de capacités à long terme, pour créer des institutions efficaces. De l'avis général, l'insuffisance ou l'absence de capacités était la principale difficulté pour la plupart des nouveaux producteurs de gaz et de pétrole. Il était souvent difficile pour les pays potentiellement exportateurs de pétrole de constituer des capacités dans la mesure où il fallait mettre en place les institutions du secteur pétrolier en anticipant la production future, avant même de percevoir les recettes pétrolières permettant de financer la constitution de nouvelles capacités.

D. Cadre juridique et réglementaire

La question du cadre juridique et réglementaire a suscité un vif intérêt chez les pays nouvellement et potentiellement producteurs de pétrole, car elle les concernait de façon immédiate. Nombre d'entre eux venaient d'achever le premier cycle de négociations de contrats avec les compagnies pétrolières internationales et étaient en train de mettre en place les cadres réglementaires et les mécanismes de surveillance qui serviraient plus tard à contrôler le secteur pétrolier.

Le spécialiste qui a ouvert les débats sur les questions juridiques et contractuelles a abordé plusieurs des problèmes qui se posent aux pays. D'une façon générale, ceux qui ont développé avec succès le secteur de l'exploration et de la production des hydrocarbures ont adopté des démarches juridiques contractuelles qui produisent des accords fructueux à la fois pour les États et pour les compagnies internationales d'hydrocarbures qui, dans la réalisation des projets en la matière, ont des intérêts convergents et opposés. Trouver un équilibre optimal entre la rentabilité que recherchent les unes et la nécessité, pour les autres, de taxer et de réglementer les activités pétrolières est un élément essentiel à l'établissement d'un cadre juridique et d'un régime contractuel qui soient à l'avantage tant des pays que des compagnies.

Parmi les principales questions à régler dans les divers types de contrats de mise en valeur d'hydrocarbures, auxquelles est parfois subordonnée l'attribution de permis d'exploitation, ou qui font l'objet de réglementations, on trouve :

- La limitation de la responsabilité des compagnies pétrolières internationales vis-à-vis des risques inhérents aux activités du secteur des hydrocarbures;
- L'application de régimes fiscaux spéciaux permettant d'utiliser du matériel importé;
- Les coûts et avantages associés à la participation obligatoire des compagnies pétrolières nationales et à incitations accordées pour favoriser l'emploi de matériel et de personnel nationaux;
- L'applicabilité de la législation nationale et le recours à un mécanisme de règlement des différends qui soit équitable pour les compagnies pétrolières internationales et réponde aux besoins des gouvernements.

Les participants sont convenus que des cadres juridiques et contractuels bien conçus pouvaient accroître la richesse des pays dotés d'hydrocarbures. À l'inverse, des contrats et règlements inadaptés pouvaient entraîner des pertes pour l'État et les investisseurs et décourager les nouveaux investissements. De fait, des cadres juridiques et contractuels bien conçus sont pour les gouvernements l'un des outils les plus efficaces de mise en valeur des hydrocarbures.

Plusieurs participants ont posé le problème de la gestion des ressources naturelles dans le contexte de conditions juridiques transfrontières dans les cas où il n'existe pas de frontière clairement tracée et reconnue au niveau international, comme dans le cadre de revendications territoriales rivales nationales concernant les océans, les mers et les grands lacs (voir l'encadré 2 sur la zone de mise en valeur et d'exploitation commune établie par le Nigéria et Sao Tomé-et-Principe face à ce problème).

Certains participants ont souligné qu'il importait que les gouvernements informent l'opinion publique des principaux éléments constitutifs des contrats passés avec les compagnies pétrolières internationales afin de lui expliquer les avantages que le pays compte tirer de la mise en valeur du secteur des hydrocarbures.

Au cours du débat sur le cadre réglementaire, les participants ont reconnu qu'il s'agissait là d'un élément fondamental auquel les gouvernements n'accordaient souvent pas assez d'importance. Or un cadre réglementaire fiable est un élément essentiel pour attirer et retenir les capitaux étrangers qui s'investissent dans la mise en valeur des ressources naturelles d'un pays.

Dans son exposé sur le cadre réglementaire et de contrôle du secteur pétrolier, le spécialiste a appelé l'attention des participants des points clés à prendre en compte dans la conception d'un mécanisme de contrôle efficace : une description détaillée des réglementations et des dispositifs de contrôle et la définition des objectifs, au niveau tant de la conception que de l'application. Il a noté que la réglementation a été communément définie comme l'ensemble des lois, règlements et règles établis par l'État pour contrôler et orienter, dans l'intérêt public, les activités des entreprises privées ou publiques qui n'étaient pas soumises à la discipline imposée par la concurrence du marché.

Encadré 2

Zone de mise en valeur commune établie par le Nigéria et Sao Tomé-et-Principe

En 2001, le Nigéria et Sao Tomé-et-Principe ont réglé leur différend frontalier maritime qui concernait les eaux du golfe de Guinée en décidant d'écarter tout litige sur les eaux territoriales et de mettre en valeur ensemble les ressources pétrolières du large. Aux termes de l'accord conclu, ils ont créé une zone de mise en valeur commune afin d'encadrer les activités commerciales dans la zone délimitée par les frontières contestées.

Cette zone a fait l'objet d'un engagement politique au plus haut niveau strictement conforme aux directives de l'article 74 3) de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

La zone en quelques chiffres :

- Elle est située à 200 kilomètres des côtes du Nigéria et de Sao Tomé-et-Principe;
- Sa superficie est de 34 548 kilomètres carrés;
- Elle est profonde de 1 500 mètres dans la partie nord et de 3 500 mètres dans la partie sud;
- Elle est adjacente à plusieurs zones d'exploration pétrolière.

Contrôle de la zone

La zone est administrée par une autorité conjointe qui y contrôle toutes les activités de prospection et d'exploitation. Elle a été créée pour 45 ans et sera révisée au bout de 30 ans.

Partage des recettes

Les recettes de l'exploitation de la zone sont partagées à 60 %/40 % entre l'État du Nigéria et l'État de Sao Tomé-et-Principe.

Source : Information communiquée au cours l'exposé PowerPoint fait par les représentants de Sao Tomé-et-Principe à la réunion de Doha.

L'orateur définit la conformité comme l'application des lois et des règlements par l'entreprise réglementée alors que le contrôle de l'application est le moyen utilisé par le régulateur pour que les entreprises réglementées se conforment aux lois et réglementations.

Le cadre réglementaire applicable à la mise en valeur du secteur pétrolier et gazier doit répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est réglementé? (C'est-à-dire quelles sont les activités régies par les lois, règlements et règles etc. Pourquoi certaines activités doivent-elles être réglementées?)
- Qui doit contrôler l'application des lois et règlements?
- Comment contrôler l'application des lois?

Un cadre réglementaire solide doit également comporter un mécanisme de contrôle de l'application bien conçu. Les lois et règlements doivent, de façon claire, établir les normes, définir les attentes du régulateur et énoncer les mesures qu'il doit prendre pour faire respecter ces normes et ces attentes. Le mécanisme de contrôle de l'application a pour objet d'inciter à la conformité et, à long terme, de la faire entrer dans les mœurs.

Au cours des débats, on a notamment souligné la nécessité d'appliquer le principe de « cohérence dans l'application » des règles et des réglementations de façon qu'aucun concessionnaire ou opérateur n'ait l'impression d'être tenu à l'écart ou lésé, les mêmes règles devant s'appliquer à tous.

Certains participants se sont inquiétés de ce que les pays en développement à faible revenu ne disposaient pas de ressources adéquates pour contrôler l'application des règles, normes et directives édictées par l'État.

E. Politique macroéconomique et gestion des recettes

La séance de travail consacrée à la politique macroéconomique a été introduite par un spécialiste qui a proposé d'orienter les débats sur quelques grands thèmes :

- L'appréciation du taux de change et l'inflation des prix (« le syndrome hollandais ») résultant de l'afflux rapide de recettes en devises;
- Les déséquilibres dans la croissance économique et l'aggravation du chômage qui se produisent à mesure que le secteur pétrolier prend une place dominante dans l'économie;
- Des problèmes de société et d'équité – la répartition inéquitable des ressources pétrolières entre groupes sociaux;
- Le pic pétrolier – les problèmes économiques qu'entraînent de larges fluctuations des prix du pétrole sur le marché international.

L'orateur a rappelé que ces problèmes étaient dus à l'accélération historiquement rapide et considérable de la croissance du produit intérieur brut (PIB) qui résultait de la mise en valeur du secteur gazier et pétrolier. Parce qu'il était à forte intensité de capital et ne nécessitait qu'un faible nombre de travailleurs peu qualifiés et corrélativement peu de travailleurs très qualifiés, le secteur ne pouvait employer directement que 3 à 4 % de la main-d'œuvre d'un pays. De ce fait, les pays exportateurs de pétrole avaient généralement une croissance déséquilibrée et deux secteurs occupaient une place prédominante dans la production – le secteur gazier et pétrolier et le secteur de la construction. En l'absence d'une politique concertée, les autres secteurs restaient à la traîne.

Les pays exportateurs de pétrole devaient donc être sensibilisés aux « signaux d'alerte », annonceurs de problèmes potentiels :

- Le renchérissement de la monnaie;

- Une inflation non maîtrisée;
- Une baisse de la production agricole et industrielle;
- Des goulots d'étranglement affectant la main-d'œuvre qualifiée, les équipements collectifs, les services publics et l'immobilier;
- Une dégradation rapide de la qualité des dépenses publiques, accompagnée d'une augmentation considérable de l'investissement public;
- L'inaptitude des pouvoirs publics à dépenser de manière efficiente (avec les meilleurs résultats) et efficace (au moindre coût);
- Un rôle excessif de l'État dans la recherche de solutions, au détriment de l'utilisation des mécanismes du marché;
- La difficulté d'opérer des réformes structurelles alors que les recettes pétrolières sont de plus en plus abondantes.

Le débat consacré à la politique macroéconomique et à la gestion des recettes a été fort animé. On a reconnu qu'il fallait que les pays exportateurs de pétrole mettent en place des politiques économiques saines.

Plusieurs participants ont examiné les problèmes que posaient la diversification de l'économie et la réduction de la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures, principale source de croissance économique et principale destination des investissements étrangers directs. Des pays tels que le Mexique, la Malaisie et l'Indonésie avaient réussi cette transition sur une longue période, alors que d'autres, notamment dans le Golfe, continuaient d'être confrontés à des problèmes en dépit de leurs investissements considérables dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure économique et sociale. Au Qatar, au Koweït et dans les Émirats arabes unis, la diversification économique progressait en termes absolus, mais pas toujours en termes relatifs (en pourcentage du PIB), ce qui était partiellement imputable à l'augmentation des recettes pétrolières due à la hausse des prix du pétrole sur le marché international.

Plusieurs représentants de pays ont évoqué les problèmes que posaient les subventions du pétrole au détail dont bénéficiaient les consommateurs et les industries sur le marché intérieur. Des participants ont souligné combien il était difficile de les abolir et décrit les distorsions qu'elles entraînaient pour l'économie. Les représentants de certains des pays potentiellement exportateurs de pétrole ont fait état des pressions considérables de l'opinion publique pour obtenir une baisse des prix intérieurs du pétrole avant même qu'un seul baril de pétrole ait été extrait commercialement.

Lors de la seconde séance consacrée à la gestion des recettes, l'expert a énuméré des problèmes que les pouvoirs publics devraient résoudre d'une façon ou d'une autre :

- Décider des moyens à adopter, substitutifs ou complémentaires, pour tirer des recettes du secteur pétrolier : taxes, tarifs, redevances, enchères, accords de partage de la production, nationalisation et conclusion de conventions fiscales;
- Mettre en place des incitations fiscales et des incitations aux investissements;
- Gérer les politiques budgétaires et les institutions étatiques connexes;

- Élaborer une politique de gestion des recettes et des investissements, assortie d'un programme de mise en œuvre, en définissant notamment les modalités de versement échelonné des recettes pétrolières au budget et en déterminant la part des recettes pétrolières à épargner;
- Élaborer des outils de modélisation et de prévisions économiques, avec différents scénarios concernant les niveaux du prix du pétrole, les investissements et la taxation, afin de donner aux pouvoirs publics les moyens d'anticiper les flux de recettes pétrolières et de gérer les fluctuations;
- Prendre des mesures afin d'assurer la transparence et d'imposer l'obligation redditionnelle dans la gestion des recettes.

Encadré 3

Problèmes posés par les subventions aux prix intérieurs du gaz et du pétrole en République islamique d'Iran

Depuis 20 ans, et plus particulièrement ces dernières années, le taux de croissance de la consommation d'énergie en République islamique d'Iran a été très élevé. Cela tient surtout à quatre facteurs :

- Les prix très faibles des produits pétroliers du fait de très importantes subventions de l'État;
- Un taux de croissance soutenu et une population jeune;
- La contrebande des produits pétroliers à destination des pays voisins;
- Une forte utilisation de technologies à haute intensité énergétique.

Pour résoudre ces problèmes et abaisser le taux de croissance de la consommation énergétique, le Gouvernement iranien a pris plusieurs mesures, telles que la mise en place d'un mécanisme de distribution d'essence attribuant, au moyen de cartes à puce remises à tous les consommateurs d'essence, des quotas spécifiques et distincts aux véhicules privés, publics et nationaux, en fonction de leur mode d'utilisation. Plus de 10 millions de cartes ont déjà été distribuées aux consommateurs. Les particuliers qui souhaitent acheter des quantités supérieures à leur quota peuvent le faire au prix du marché international. Ainsi, ce mécanisme contribuera à la surveillance et au contrôle du niveau de la consommation d'essence et devrait réduire la contrebande. En outre, le Gouvernement a institué un régime d'incitations fiscales afin d'améliorer le rendement énergétique de l'essence en favorisant les véhicules au meilleur rendement énergétique. Enfin, le Parlement iranien a ratifié une mesure visant à accroître de 25 % le prix de l'essence.

L'ensemble de ces mesures vise à augmenter progressivement le coût des carburants domestiques et à réduire la consommation intérieure.

Source : Document de travail présenté par la République islamique d'Iran lors de la réunion de Doha.

Tous les participants considéraient que la question de l'efficacité de la gestion des recettes était d'une grande importance. Plusieurs des pays participants étaient membres de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives et étaient favorables à l'instauration de normes internationales en matière de transparence des recettes et d'obligation redditionnelle. Certains estimaient cependant que l'Initiative était parfois trop rigide en matière de délais et de processus de ratification, sans prendre en compte les conditions locales et les considérations de politique intérieure.

Plusieurs pays participants avaient créé des « fonds pétroliers », ou envisageaient de le faire, afin de neutraliser les revenus pétroliers et de limiter ainsi la tentation d'affecter les recettes pétrolières, pour des raisons politiques, à des dépenses et à des investissements ad hoc qui ne figuraient pas parmi les priorités des plans nationaux de développement.

De nombreux orateurs ont fait observer qu'en matière d'allocation des ressources publiques, les pouvoirs publics se heurtaient à des demandes rivales de même qu'aux attentes parfois irréalistes des citoyens qui voulaient tirer un avantage immédiat des recettes pétrolières. Ainsi, « la gestion des attentes » était une composante importante de l'économie politique des décisions concernant ces recettes.

Les participants sont convenus qu'une discipline monétaire rigoureuse, capable de maîtriser l'inflation et l'appréciation de la monnaie, était un élément intrinsèque de la politique et des stratégies à mettre en œuvre pour bien gérer les recettes pétrolières. Cette responsabilité incombe au premier chef aux banques centrales et aux ministères des finances. Toutefois, les plus hautes instances de l'État – le président, le premier ministre et le conseil des ministres et les parlementaires – doivent être associées à la conduite d'une politique monétaire rigoureuse, et la soutenir.

Les représentants de certains pays ont fait observer que la responsabilité de la gestion des recettes n'incombait pas uniquement aux nations émergentes, et en particulier aux plus pauvres. Les institutions financières internationales s'étaient parfois trop attachées à la question de la transparence et à celle des comptes offshore, au détriment de celles de la qualité des investissements et de la capacité d'absorption.

En gros, il y avait consensus sur le fait que la gestion des recettes pétrolières et gazières devait être considérée dans un contexte plus large, comme un moyen de :

- Mettre le pays à l'abri des distorsions économiques;
- Freiner le rythme des investissements afin de garantir un réel développement économique et social grâce à la qualité des investissements et des décisions de dépenses;
- Satisfaire aux normes internationales de transparence financière et d'obligation redditionnelle.

F. Mesures de protection de l'environnement et réchauffement planétaire

Au cours du débat sur le quatrième thème de discussion – les problèmes environnementaux dans le secteur pétrolier – certains participants ont fait des

exposés sur les diverses façons dont les pays producteurs et les compagnies pétrolières nationales essayaient de les résoudre. En outre, les participants ont évoqué le nouveau problème du réchauffement planétaire et la responsabilité qui incombe à ce titre aux pays producteurs de pétrole. Dans son exposé liminaire, le représentant du PNUE a brossé un tableau d'ensemble des liens et synergies entre développement durable et protection de l'environnement, en s'attachant particulièrement à la situation des pays du Moyen-Orient.

Dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière, il a mis l'accent sur un certain nombre de mesures écologiques à prendre :

- Il fallait opérer des choix judicieux quant à l'emploi de technologies écologiquement rationnelles afin d'assurer un approvisionnement énergétique diversifié, sûr et propre;
- Il fallait prévenir la pollution à chacune des étapes – prospection, production, transport, raffinage et commercialisation – et s'attaquer à celle des sols et de l'eau, héritée du passé.

Dans sa conclusion, le spécialiste du PNUE a décrit plusieurs projets de coopération Sud-Sud entre les États arabes visant à résoudre les problèmes communs ou à mettre en place des stratégies communes pour la mise en valeur des hydrocarbures et la protection de l'environnement, notamment :

- L'élaboration de programmes régionaux de coopération pétrolière et gazière (projets transfrontières);
- La poursuite des projets de gaz naturel ci-après, réalisés conjointement par l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne :
 - Les quatre projets de gazoducs des pays du Conseil de coopération du Golfe pour l'acheminement du gaz naturel, du Qatar surtout;
 - Le projet d'exploitation du gaz naturel et du pétrole entre les pays arabes d'Afrique du Nord, incluant l'accord entre l'Égypte et la Jamahiriya arabe libyenne et l'accord Algérie-Europe, via la Tunisie et le Maroc;
- La constitution de partenariats entre les compagnies pétrolières internationales et les compagnies pétrolières nationales (Saudi Aramco, Qatar Petroleum et l'Egyptian General Petroleum Corporation);
- La création de structures d'accréditation et de certification des systèmes de gestion de l'environnement;
- La mise au point d'un système de gestion des déchets dangereux et l'élaboration de directives environnementales sur l'utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports;
- L'institution de mécanismes de coopération régionale face aux marées noires;
- La rédaction, en arabe, de directives relatives à l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de directives et de matrices sur la mise en œuvre et le suivi;
- L'établissement de directives sur l'investissement dans les technologies de production propres en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

Au cours du débat général, les participants ont reconnu que les mécanismes de suivi et d'évaluation de l'impact sur l'environnement de l'extraction des hydrocarbures variaient considérablement d'un pays à l'autre : très efficaces dans certains pays mais de qualité inégale ou presque inexistantes dans d'autres. Certains ne prennent pas cette évaluation au sérieux et certains contrats conclus avec les compagnies gazières et pétrolières en méconnaissent la nécessité ou l'intérêt. Souvent, les compagnies ne réalisent d'études techniques que sur les aspects des projets qu'elles veulent financer et même ces études tendent à être imprécises et opaques. Enfin, les collectivités concernées et la population ne sont généralement pas associées au processus, ce qui est contraire aux principes d'une bonne évaluation. Les participants ont souligné que les études d'impact sur l'environnement offraient un bon moyen d'éviter les conflits avec les collectivités locales.

Les participants sont également convenus que les pouvoirs publics et les compagnies pétrolières et gazières devraient diffuser des informations sur les activités envisagées et sur leur impact sur l'environnement, rédigées en termes simples et dans les langues locales. Des pays et des compagnies pétrolières, notamment Petronas (Malaisie) et celles du Koweït se sont fermement engagés à recourir effectivement aux évaluations d'impact sur l'environnement et à y associer la population. Il a été suggéré que les pays fassent appel à l'assistance des organismes des Nations Unies, des donateurs, du secteur privé et d'autres entités face à ces soucis écologiques.

De même, les participants ont recommandé que les pays producteurs de pétrole et de gaz veillent à ce que les contrats signés avec les compagnies pétrolières comportent des clauses écologiques et imposent des responsabilités sociales.

Encadré 4

Qatar Petroleum et le réchauffement planétaire

Qatar Petroleum est l'une des plus grandes compagnies pétrolières nationales du Moyen-Orient. Elle produit 850 000 barils de pétrole brut par jour et sa production devrait atteindre plus d'un million de barils par jour à la fin de 2009. La production de gaz naturel s'élève actuellement à 176 millions de mètres cubes par jour et devrait passer à près de 700 millions de mètres cubes en 2012.

Suivant l'engagement pris par les autorités du Qatar en faveur du développement durable et dans le cadre de sa stratégie d'entreprise, Qatar Petroleum s'est engagé, dans ses opérations actuelles, à s'attaquer au réchauffement planétaire. Cette décision se fonde sur la constatation que le changement climatique est devenu un élément important des affaires mondiales et comporte des dimensions politiques, économiques, technologiques, sociales et écologiques.

À cet effet, Qatar Petroleum aborde le changement climatique sur plusieurs fronts :

- Établissement d'un Inventaire national des émissions atmosphériques en collaboration avec les pouvoirs publics;

- Fixation de l'objectif zéro rejet de gaz pour tous ses puits de pétrole et de gaz;
- Élaboration de projets de production combinée de chaleur et d'électricité et de récupération de chaleur perdue;
- Réalisation d'études sur le rendement énergétique des opérations de la compagnie;
- Recherche d'options énergétiques de substitution applicables aux opérations futures.

À court terme, Qatar Petroleum est axé sur :

- La nappe pétrolifère d'Al Karkara, la première du pays à atteindre l'objectif zéro rejet de gaz;
- Le projet de réduction du torchage, d'élimination des fosses de brûlage et de récupération des hydrocarbures liquides.

Source : Exposé de Qatar Petroleum à la réunion de Doha.

De nombreux participants à la réunion ont noté que le développement du secteur des hydrocarbures a causé d'énormes dommages à l'environnement local. On a cité à cet égard deux cas : celui du delta du Niger, au Nigéria, et celui de la région de Texistepec au Mexique. Les participants sont convenus que les gouvernements concernés devraient exiger que l'on applique le principe du pollueur-payeur et obliger les entités polluantes à réparer si possible les dommages qu'elles ont causés ou, au minimum, à en atténuer les effets. Depuis 1993, l'État mexicain et la compagnie pétrolière nationale, PEMEX, se sont lancés dans un programme de dépollution afin de remédier aux dommages dus à la marée noire et la pollution. Ce programme, mis en œuvre depuis plus de 10 ans, a permis d'assainir sur de larges superficies les écosystèmes atteints.

L'exposé du représentant de Qatar Petroleum sur le réchauffement planétaire a suscité une discussion animée. Il a indiqué que l'État du Qatar, signataire du Protocole de Kyoto, prend des initiatives afin de réduire ce réchauffement (encadré 4). Les participants sont convenus qu'il importe de prendre au niveau local des mesures d'atténuation afin d'agir sur les causes des changements climatiques et ont souligné la responsabilité particulière des pays exportateurs de pétrole dans ce domaine. Ils ont en outre noté que leurs pays respectifs ont besoin d'une assistance financière et de personnel qualifié à cet effet. Une assistance est en particulier nécessaire pour dresser des inventaires nationaux des sources et des causes des émissions de gaz à effet de serre au niveau local.

III. Conclusions et grandes recommandations de la Réunion

Au cours de la dernière journée, les participants ont examiné les moyens d'utiliser au mieux les mécanismes et possibilités en place pour encourager la

collaboration Sud-Sud, favoriser l'échange des pratiques optimales et comparer les expériences dans la gestion des hydrocarbures.

Les débats des deux jours précédents avaient montré que nombre des nouveaux pays pétroliers du Sud se heurtaient souvent aux mêmes types de problèmes et de préoccupations stratégiques mais qu'ils n'avaient pas suffisamment d'occasions ou de mécanismes leur permettant de mettre en commun leurs expériences et de comparer leurs démarches et les problèmes communs, ou encore de profiter de l'expérience des pays pétroliers du Sud déjà établis, qui avaient dû faire face aux mêmes types de difficultés. Or l'expérience de certains d'entre eux montre bien qu'il faut que les pays producteurs s'attaquent d'urgence et en priorité, dès le premier stade du développement et de l'exploitation, aux problèmes posés par la gestion des hydrocarbures, de façon à promouvoir une croissance équitable et durable et à protéger l'environnement.

De l'avis général, l'échange des expériences entre les pays du Sud qui produisent du pétrole depuis longtemps et depuis peu contribuerait bien à faciliter la gestion des hydrocarbures chez ces derniers. À la fin de la réunion, un projet de déclaration de Doha sur la coopération Sud-Sud pour la mise en valeur efficace des ressources en pétrole et en gaz a été distribué aux participants pour examen et commentaire. Il a été révisé sur la base des commentaires reçus, puis diffusé dans sa version définitive (voir appendice).

Les participants ont notamment proposé les mesures de suivi ci-après :

- Création d'un réseau Sud-Sud pour la gestion des hydrocarbures, qui serait chargé de partager et de diffuser les informations et les connaissances des différents pays;
- Mise au point d'une méthode d'évaluation de la gestion pétrolière au niveau des pays afin de les aider à déterminer leurs forces, leurs faiblesses et leurs lacunes;
- Création d'un portail Web sur la collaboration à la gestion pétrolière dans le cadre du réseau Sud-Sud;
- Facilitation des échanges bilatéraux (trilatéraux ou multilatéraux) et de la collaboration à moyen et long terme sur des thèmes ou questions spécifiques (« jumelage » entre pays producteurs de pétrole du Sud);
- Création d'un consortium d'universités du Sud offrant des cours de formation à la gestion du secteur pétrolier;
- Organisation de voyages d'étude ou d'ateliers régionaux à l'intention des participants à la réunion de Doha;
- Organisation d'un programme d'assistance technique, de formation et de renforcement des capacités portant sur trois ou quatre secteurs prioritaires :
 - Questions juridiques et contractuelles
 - Cadre réglementaire et conformité
 - Responsabilité sociale des entreprises
 - Mesures de protection environnementale et sociale
 - Fonds pétroliers d'État;
- Organisation de réunions Sud-Sud annuelles, sur le modèle de celle de Doha.

Appendice

Déclaration de Doha sur la coopération Sud-Sud pour la mise en valeur efficace des ressources en pétrole et en gaz

Introduction

Du 8 au 10 septembre 2007, l'État du Qatar a accueilli une réunion internationale de haut niveau dans le cadre de la coopération Sud-Sud. De hauts fonctionnaires appartenant à 42 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et les représentants de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales y ont examiné les problèmes que pose la gestion du secteur gazier et pétrolier et mis en commun les enseignements tirés de leur expérience : les pays producteurs de pétrole et de gaz déjà établis ont partagé la leur avec ceux qui le deviendront au cours des années à venir. Les participants des pays représentaient les ministères du pétrole et de l'énergie, des finances et de la planification, les compagnies pétrolières nationales, les cabinets des premiers ministres, les sénats et les parlements.

Le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud a organisé la réunion en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission économique pour l'Afrique et l'Agence canadienne de développement international. La réunion faisait suite au Sommet du Sud qui, tenu en juin 2005 à Doha, a appelé les pays du Sud à échanger les informations et les pratiques optimales.

Conclusions

En trois jours d'exposés et de débats, les participants sont convenus d'un certain nombre de questions transversales relatives à la mise en valeur efficace des ressources en pétrole et en gaz :

- L'enjeu, pour les pays producteurs d'hydrocarbures, nouveaux comme établi, est de faire que les recettes pétrolières et gazières servent à l'amélioration des conditions de vie de leurs citoyens et à la promotion du développement durable;
- Les recettes pétrolières et gazières ne sont en soi une condition ni nécessaire ni suffisante pour parvenir à un développement économique durable et équitable;
- Le secteur pétrolier et gazier ne peut être géré indépendamment du reste de l'économie et, à long terme, ne pourra être mis en valeur avec succès que si tous les secteurs sont bien gérés;
- Au moins quatre grandes tâches macroéconomiques attendent les pays producteurs de gaz et de pétrole :
 - Opérer une gestion économique régulière et prudente afin d'éviter que les recettes pétrolières et leurs fluctuations dues à celles des prix internationaux du pétrole et du gaz n'entraînent des distorsions économiques majeures;

- Prendre des décisions d’investissement stratégiques en ce qui concerne l’utilisation des recettes pétrolières et gazières afin d’obtenir des avantages économiques et sociaux durables;
- Promouvoir des politiques et des investissements à long terme mettant toute l’économie sur la voie de sa pleine intégration à l’économie planétaire;
- Poursuivre les actions menées pour assurer la transparence et imposer l’obligation redditionnelle en matière de gestion des recettes;
- L’insuffisance ou l’absence de capacités est la principale difficulté à laquelle se heurtent la plupart des pays nouveaux producteurs de gaz et de pétrole;
- Les activités de prospection, de production, de raffinage et de transport du pétrole et du gaz peuvent avoir des effets environnementaux graves et potentiellement irréversibles;
- Nombre de pays nouveaux producteurs d’hydrocarbures manquent des moyens financiers et techniques de développer leurs capacités institutionnelles à un rythme suffisamment rapide pour pouvoir suivre les activités de prospection et de production commerciales;
- Pour pouvoir négocier avec succès des accords sur les hydrocarbures, les exportateurs potentiels de pétrole et de gaz ont besoin d’édicter des directives juridiques et un régime contractuel;
- Nombre de gouvernements des pays nouveaux producteurs d’hydrocarbures sont confrontés à la difficulté d’établir, dans le cadre de politiques nationales nettes, un ensemble de procédures relatives aux investissements de nature à attirer les sociétés et les investisseurs internationaux dont ils ont besoin pour exécuter les contrats.

Recommandations

Les participants se sont félicités d’avoir pu partager leur expérience des dispositifs politiques, juridiques, réglementaires et institutionnels qu’exige une gestion dynamique du secteur des hydrocarbures. Ils ont également déclaré aspirer à d’autres occasions et à des mécanismes neufs permettant des échanges réguliers et approfondis d’expériences et de pratiques optimales. À cet égard, ils ont notamment approuvé les recommandations ci-après :

- Un programme de formation à court et moyen terme devrait être organisé, dans le cadre de la coopération Sud-Sud du système des Nations Unies à l’intention des nouveaux producteurs de pétrole et de gaz dans des domaines spécifiques de la gestion d’hydrocarbures afin de renforcer leurs capacités juridiques et contractuelles;
- Un fonds pétrolier et gazier étant un mécanisme d’État viable, il faudrait y recourir pour gérer les recettes pétrolières;
- Les pays nouveaux producteurs de pétrole et de gaz devraient accorder la priorité à l’établissement de politiques et de normes environnementales dans toutes les phases de la mise en valeur du secteur des hydrocarbures;

- Les pays nouveaux producteurs de pétrole et de gaz devraient poursuivre leurs efforts pour tirer parti des protocoles internationaux relatifs aux changements climatiques tels que le Protocole de Kyoto et le Mécanisme pour un développement propre;
- Les pays devraient se pencher sur les inquiétudes que suscite la mise en valeur du secteur pétrolier et gazier. Plus particulièrement, ils devraient accorder un soutien et des indemnités aux collectivités affectées ou déplacées du fait d'activités relatives aux hydrocarbures;
- La création d'un centre et d'un réseau Sud-Sud pour la gestion des hydrocarbures mérite la priorité. Ils auraient pour objectif de promouvoir la coopération Sud-Sud et de faciliter la planification stratégique et le renforcement des capacités institutionnelles. Cette proposition devrait être étudiée plus avant par le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud, en collaboration avec le PNUE et la Commission économique pour l'Afrique;
- Les pays qui ont participé à la Réunion de haut niveau organisée dans le cadre de la coopération Sud-Sud devraient se réunir à nouveau dans un délai d'un an pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Doha.

À la clôture des débats, les participants ont exprimé leur gratitude unanime à l'État du Qatar qui avait organisé et accueilli la réunion de Doha. Celle-ci aura été l'occasion d'un premier échange d'expériences dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour la mise en valeur efficace des ressources en pétrole et en gaz. Les participants ont remercié l'État du Qatar non seulement pour la chaleureuse hospitalité de son gouvernement mais aussi pour l'exceptionnelle qualité des installations, des ressources et de l'hébergement fournis pour la réunion.
